

Signalisation temporaire de chantiers

SIGCHA

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Mettre en oeuvre le balisage et la signalisation temporaire afin de préserver la sécurité des usagers et des personnes travaillant sur chantier

Public Visé

Tous salarié où agent exécutant dans l'exercice de sa profession, à procéder d'une façon permanente ou occasionnelle, aux balisages du chantier et la signalisation temporaire.

Pré Requis

- Être âge de 18 ans minimum

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Être capable des mettre en oeuvre le balisage et la signalisation temporaire afin de préserver la sécurité des usagers et des personnes

Méthodes pédagogiques

- Formation action, Heuristique, démonstrative, participative
- Matériel pour mise en Situation, Matériel de balisage

Parcours pédagogique

Partie Théorique

- Rappels : Code de la route et textes réglementaires
- Devoirs et responsabilités des intervenants
- L'identification des différents dangers et risques du chantier
- Déviation des véhicules, Circulation des piétons
- Travaux de tranches, Dangers électriques
- Risques de chute • Identification des chantiers
- Chantiers fixes, Chantiers mobiles
- Plan de signalisation, type de signalisation et panneaux
- Signalisation d'approche, de position, de fin de prescription,
- Signalisation de nuit, Signalisation temporaire urbaine
- Signalisation des engins et véhicules, Signalisation du personnel
- Signalisation selon la nature de la voirie
- Dimension des panneaux et supports
- Schémas de signalisation
- Chantier sur route agglomération, sur route hors agglomération, sur route a chaussées séparées, autoroutier

Partie Pratique

- Exercices pratiques d'implantation et de dépose d'une signalisation temporaire de chantier sur voies publiques et domaines privées. Critique des exercices et recherche de ce qui peut être amélioré

Délai d'accès : Jusqu'à la veille de la formation, après validation du dossier administratif

Modalités d'inscription: Directement auprès de nos services par mail ou téléphone

Tarif : Nous contacter

V-23-01-2024

Qualification Intervenant-e-s

Formateur en signalisation temporaire de chantiers

Méthodes et modalités d'évaluation

Au début de la formation : QCM

Pendant la formation : Cas pratiques / Mises en situation

Fin de formation : QCM / Etude de situation professionnelle /

Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contacter notre référent.

**Durée**

7.00 Heures **1** Jour **Effectif**

Effectif

De 1 à 10 Personnes

**Contactez-nous !**

Laurent Costa
Directeur

Tél. : 0760640579

Mail : laurent.costa@conceptsecurite-formation.fr